Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-252203161-20261007-2026_10_06-DE

VALORYS
SMITRED OUEST d'ARMOR

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

SYNDICAT MIXTE POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS

– SMITRED OUEST D'ARMOR –

Les membres du **SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'ELIMINATION DES DECHETS DU SMITRED Ouest d'Armor,** légalement convoqués le 1er octobre 2026 se sont réunis en Assemblée Générale, le mercredi 07 octobre 2026 à 17 heures, sur le site « VALORYS » au Quelven à PLUZUNET, sous la présidence de Monsieur Éric ROBERT, Président du SMITRED Ouest d'Armor.

Nombre de membres titulaires en exercice : 32

Nombre de membres présents : 29

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Cécile AURIAC.

Procuration de Monsieur Didier ROGARD, Délégué titulaire de LANNION-TRÉGOR Communauté à Monsieur Gildas LE BÉVER, Délégué titulaire de LANNION-TRÉGOR Communauté.

Procuration de Monsieur Hervé DELISLE, Délégué titulaire de LANNION-TRÉGOR Communauté à Monsieur Michel EVEN, Délégué titulaire de LANNION-TRÉGOR Communauté.

Procuration de Monsieur Eddy PENVEN, Délégué titulaire de LANNION-TRÉGOR Communauté à Monsieur Christian JEFFROY, Délégué titulaire de LANNION-TRÉGOR Communauté.

ETAIENT PRESENTS : Les délégués des Collectivités.

DÉLÉGUÉS DU SMITRED Ouest d'Armor

GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION : M. Yvon BOUTIER, M. Vincent CLEC'H, M. Christophe LE BIHAN, Mme Anne LE COTTON, M. Tugdual LE LAY, M. François LE MARREC, M. Yves NABUCET, M. Éric BINARD, Mme Cinthia CAMILO-AUFFRET, Mme Séverine GEFFROY, M. Sylvain GIRONDEAU, M. Michel LE CALVEZ, M. Pascal MONCOUQUT.

LANNION-TREGOR COMMUNAUTE : Mme Sylvie CRAVEC, M. Yves LE DAMANY, M. Arnaud LE MORVAN, Mme Cécile AURIAC, Mme Isabelle RICHARD-LE BRAS, M. Arnaud LE FOLL, M. Michel EVEN, M. Gildas LE BÉVER, M. Éric ROBERT, M. Serge HENRY, M. Christian JEFFROY, M. Romuald COCADIN, M. Guy MARÉCHAL, M. Yannick TERRIEN, M. Yves LE ROLLAND.
ILE DE BRÉHAT : Mme Marion RÉGLER.

ASSISTAIENT :
GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION : M. Gildas CONNAN, M. Jean-Louis LE BIHAN, M. Hervé LE BRIS, M. Vincent LE GAC, M. Claude LE GUYADER, M. Roger THIERRY, M. Jacques THORAVAL.

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-252203161-20261007-2026_10_06-DE

ABSENTS EXCUSES :
LANNION-TREGOR COMMUNAUTE : M. Éric LE CREURER, M. Eddy PENVEN M. Hervé DELISLE, M. Didier ROGARD.

OBJET : DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS

Conformément au Code général des collectivités et notamment son article L. 5211-10 « le nombre de Vice-présidents(es) est déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents ». De plus, « l'organe délibérant peut, à la majorité des deux-tiers fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de 15 ».

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10 ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 04 février 2026, fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du SMITRED Ouest d'Armor ;

VU la délibération en date du 19 juin 2026 procédant à l'élection de 2 Vice-Présidents.

Le Président propose de fixer à 5 le nombre de Vice-Présidents et propose de procéder à l'élection de 3 Vice-Présidents supplémentaires.

Le Comité Syndical,
Après en avoir DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE, à l'unanimité,

- DE CRÉER 3 postes de Vice-Présidents supplémentaires.

- DE DECIDER de porter à 5 le nombre de Vice- Présidents.

Fait et délibéré les jour, mois et an susvisés. Pour extrait conforme au registre dûment signé.

S.M.I.T.R.E.D. VALORYS Site de Quelven 22140 PLUZUNET Tél. 02 96 54 65 10 OUEST D'ARMOR

Le Président
Eric ROBERT